



Adresse solennelle

À Paris le 30 septembre 2024

Madame la Directrice Générale,

Ce CSAR de rentrée est convoqué dans une situation de crise sociale, économique et démocratique sans précédent.

Nos organisations syndicales respectives, Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, F.O.-DGFIP ne seront pas présentes à cette première convocation.

Le contexte budgétaire est en effet placé sous le sceau d'une austérité qui aura de lourdes conséquences sociales. Par notre expression commune de ce jour, nous tenons à vous adresser une alerte solennelle.

Si, à ce jour, nous restons dans l'attente du discours de politique générale du 1^{er} Ministre, l'austérité budgétaire engagée par Bruno Le Maire semble devoir s'amplifier dans le prolongement des annulations de crédits portant sur loi de finances de 2024. Le budget « réversible » ne le sera probablement pas et le choix de la continuité des politiques ultra-libérales mènera une fois encore à davantage d'injustices et de casse des services publics! Cela ne pourra que dégrader une situation sociale déjà intenable, accentuer les inégalités, fracturer toujours plus la société en la divisant et en stigmatisant une partie de la population.

Nous tenons à vous rappeler que nos organisations syndicales n'accepteront, pour la DGFIP notamment, aucune coupe sombre en matière d'emploi et de budget. Nous rappelons que la trajectoire en matière d'emploi sur le COM 2023/0207, qui n'est certes pas un contrat mais un cadre établi par votre prédécesseur aujourd'hui bien placé, posait le principe d'un fléchissement de la courbe des suppressions d'emplois sur la durée du COM. Nous réitérons notre exigence d'arrêt des suppressions d'emplois. Le non-respect de cet engagement au nom d'une prétendue exemplarité de notre direction dans le cadrage budgétaire sonnerait comme une provocation majeure pour les personnels. Nos organisations s'opposent et s'opposeront à toute baisse des budgets qui impacte la vie professionnelle des personnels.

Nos syndicats refusent que les crédits de personnels redeviennent la variable d'ajustement pour résorber les déficits publics alors que les dizaines de milliers d'emplois supprimés depuis sa création privent la DGFIP des moyens nécessaires à l'exercice quotidien de ses missions et dégradent continûment les conditions de travail de ses personnels.

Recevez Madame la Directrice générale l'assurance de nos sentiments distingués.

Anne GUYOT WELKE Solidaires Finances Publiques	Fanny DE COSTER CGT Finances Publiques	Olivier BRUNELLE F.O.-DGFIP
---	---	--------------------------------